



## Compte rendu Assemblée générales du 27 novembre 2022

### Ordre du jour :

Rapport moral et d'activité  
Rapport financier  
Approbation des comptes - Quitus du Comité directeur –  
Modification des statuts, du règlement intérieur  
Création d'une fiche d'organisation des sorties  
Modification du rythme des réunions mensuelles à Lyon  
Rappel des différentes commissions à pourvoir  
Album à réaliser sur les 10 dernières sorties de Pentecôte  
Renouvellement des membres du Comité Directeur  
Budget prévisionnel  
Cotisation 2023  
Rétro-Villette 2023  
Prévisions de sorties 2023  
Questions diverses

Le président ouvre la séance en présence de 33 membres sur 62 dont 11 détiennent un mandat. Les membres du comité directeur sont tous présents.

### 1/ Rapport moral

Le Président débute par le rapport moral en insistant sur la constance de notre association la trésorerie affiche un niveau comparable à l'année précédente, et l'effectif se maintient, à 60 membres, avec un apport de nouvelles recrues, ainsi on compte 7 nouveaux membres depuis 3 ans :

- GAMBU David,
- MARIDET Jean-Pierre
- MORRETON Maurice
- NOCA Thierry
- RIMEY Jacques

Dont 2 pour 2023 :

- LE COUTEUR Olivier
- ALQUATI Yves

Le Président rappelle aussi ceux de nos membres qui nous ont quittés, au cours de 2022, L. BALANDRAUD et J. IACOMO DI CACITO. Nous n'oublions pas G. FANJAT et J. F RAYMOND.

Le Président annonce les points qui seront soumis à la consultation des membres :

- Evolution des statuts
- Mise en forme du Règlement intérieur, gommer les incohérences avec les statuts
- Evolution des adhésions : reconnaissance de l'investissement des conjointes

## **2/ Rapport d'activités**

Le Covid a encore entravé l'activité du club au cours 2022. Il n'en demeure pas moins que les membres ont participé à

- Janvier : Repas de Grenoble dans le brouillard
- Mars : fête du cochon organisé par un nouveau membre D. Gambu
- Avril : L'annulation de Brullioles pour cause d'élections présidentielles mais compensée par un repas en ferme auberge
- Avril : journée FFVE
- Juin : la pentecôte remise 2 fois a enfin pu se dérouler dans des conditions optimales
- Juin : pique-nique des bords de Saône
- juin : visite du Musée de Paladru
- Juillet : pique-nique de Grenoble
- Novembre : Epoqu'auto. A noter que sur ces 2 dernières années, Epoqu'Auto a renforcé la visibilité du club et amène de nouveaux adhérents.

A noter que le site du club joue un rôle notable dans sa visibilité. Le Président ajoute qu'il répond à toutes les sollicitations qui lui arrivent par ce biais, qui constitue une deuxième source d'adhésions.

## **3/ le rapport financier**

Présenté par D. Douillet trésorier

Exécution du budget 2022 figure en pièces jointes.

Pentecôte constitue la plus grosse dépense 12 K€ pour 52 participants.

La trésorerie affiche au 31 octobre un solde créditeur de 9 950.24 €

Un membre sollicite une explication quant à la ligne qui acte le remboursement sur des pièces détachées. Le CD a pris la décision de rembourser l'acquéreur des pièces détachées appartenant au Club qui se sont révélées défectueuses. Quelques membres considèrent que cette décision est injustifiée, car le remboursement est intervenu 10 ans après l'achat. Après mise aux voix, il est convenu que le club demande à l'acheteur de retourner la pièce afin que son état soit constaté.

Au final le quitus est donné au Comité par :

38 pour

4 contre

2 abstentions

La personne qui pense organiser une sortie remplit la fiche et l'adresse au site qui la publie ;  
Après échanges le projet n'est pas retenu.

## **5/ Renouveau du Comité Directeur**

Présidence :

Philippe Lacroix ne se représente pas après 3 mandats.

Un seul candidat : **Denis Gachet** qui prend bien la peine de préciser qu'il ne possède pas de traction mais une 203 Peugeot contemporaine de la Traction avant.

Vote à main levée :

43 pour

1 contre

Vice-présidence Lyon : seul candidat **Guillaume Souy** élu à l'unanimité

Vice-présidence Grenoble : un seul candidat **Raymond Delaup** élu à l'unanimité

Trésorier Lyon : un seul candidat **Daniel Douillet** élu à l'unanimité

Trésorier Grenoble : un seul candidat **Dominique Audren** élu à l'unanimité

Secrétaire Lyon : carence de candidat, une personne se propose, mais sa candidature ne respecte pas l'article 9 du statut qui prévoit que pour être éligible il faut être membre de l'association depuis 12 mois et à jour de cotisation. Finalement, le poste demeure vacant.

Secrétaire Grenoble : seul candidat **Jean Michel Pinaud** élu à l'unanimité

La nouvelle équipe commence par présenter le budget prévisionnel, en pièces jointes.

Il comporte une prévision pour Rétro villette.

Le nouveau Président indique que cette manifestation ne pourra se tenir que si les membres du Club se mobilisent suffisamment. Il propose de réunir la commission Retro villette pour cadrer le projet 2023, volontaires pour la commission : J. Padovani, N. Desgropes, G. Souy, F. Reynaud.

Urgence trouver les vendeurs.

Le trésorier rappelle que depuis sa création retro villette a rapporté 57K€ au club.

Point suivant Montant des adhésions 2023

La proposition

Solo 35€

Duo 40 €

Mise aux voix, 43 pour, 1 contre

## **Pour clore la séance**

S. Gachet présente 2 options pour Pentecôte 2023

La première dans le Jura en MFR vers Dole avec hébergement en dortoirs

La seconde en Savoie, au Praz d'Arly en VVF chambres individuelles

L'assemblée adopte la proposition Savoie. Organisation sera assurée par S et D Gachet.

#### 4/ Modification des statuts

P. Rabany estime que cette question nécessite une AG extraordinaire. Après relecture de la loi de 1901, il s'avère que l'AG ordinaire est compétente.

La première modification concerne l'objet du club dans l'objectif d'attirer de nouveaux membres en vue de maintenir les forces vives.

La nouvelle rédaction propose d'accepter des véhicules contemporains à la Traction avant.

Certains membres demandent que soit précisée la notion de véhicules contemporains d'autres expriment le souhait que le club n'accueille que des véhicules Citroën.

Après échanges, il est proposé aux membres de préciser « véhicules contemporains, conçus entre 1934 et 1957 »

Cette motion est soumise aux voix :

26 pour

11 contre

7 abstentions

Afin d'éviter, un apport massif d'adhérents qui changerait l'objet du Club, les membres proposent que la précédente rédaction de l'article 6 soit réintroduite, en donnant au Comité Directeur la possibilité de s'opposer à une adhésion.

« Le Comité de direction se réserve le droit de refuser une adhésion et rendra compte à l'AG ».

Cette motion est soumise aux voix :

37 pour

0 contre

7 abstentions

Art 6 nouvelle rédaction : Afin de reconnaître la participation des conjoints dans la vie de l'association, il est proposé d'ajouter un nouveau type, d'adhésion, la DUO.

Adoption à l'unanimité

Art 9 limitation du nombre de mandats consécutifs

La nouvelle rédaction propose de limiter le mandat présidentiel à 3 consécutifs et à 4 pour les autres.

Le Comité directeur porte cette proposition pour inciter les membres à s'investir dans la vie du Club.

Certains membres considèrent que rien ne devrait limiter les mandats et qu'il ne faut pas entraver les bonnes volontés.

Cette motion est soumise aux voix :

36 pour

4 contre

4 abstentions

Proposition de l'introduction d'une fiche sortie pour favoriser échanges et informations (voir en PJ)

Dernier point, H. Favre Des Côtes propose de faire réaliser un album photo sur les 10 dernières Pentecôte.

Cout unitaire 40 € pour une quarantaine de pages. Pour 25 commandes le prix passe à 30€.

Herve réalise un recensement au cours du repas pour déterminer le cout prévisionnel.

30 pré -commandes annoncées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

PJ :



exécution budget 22

Budget primitif 2023

Statuts nouvelle rédaction

Règlement intérieur nouvelle rédaction

Fiche sortie

Le Président 2021-2022 Philippe LACROIX	
La secrétaire 2021-2022 Sylviane GACHET	
Le Président 2022-2023 Denis GACHET	